

Lycées : Parcours Sup

FIN DE L'ACCÈS LIBRE À L'UNIVERSITÉ !

L'été 2017 a été marquée par le « cauchemar » APB, les milliers d'étudiants sans place, les tirages au sort. À cela, le gouvernement a ajouté le chiffre de 60% d'échec en première année d'université. Or en France seuls 18% d'étudiants (contre 30% OCDE) sortent du cycle universitaire sans diplôme ; pourquoi un tel battage autour de ces chiffres ?

Incurie de l'Administration

La poussée démographique n'a pas été anticipée. En 2017, il y a 808 000 inscrits sur APB, pour 654 000 places. Le problème est donc structurel. Mais plutôt que de créer des places, le gouvernement agit sur la procédure et l'orientation : deux professeurs principaux en Terminale quand on peine à en trouver un, semaines de l'orientation avec pour chaque établissement charge de remplir cette coquille vide, dévoiement des TPE avec une rupture avec les champs disciplinaires... Une constante : l'absence de référence aux Psy-EN !

Rendre les enseignants agents de la sélection

Au deuxième trimestre, les équipes pédagogiques remplissent sur la plateforme les « fiches avenir » pour chacun des vœux de l'élève, examinées en conseil de classe avec avis du CE sur chaque vœu. C'est évidemment une nouvelle charge de travail, avec des effectifs très souvent lourds et des réunions très longues. L'université prenant en compte l'avis du conseil de classe, les enseignants participent de fait à une sélection qui ne dit pas son nom.

Les universités, sous couvert d'« attendus », ont accès au dossier scolaire des élèves et peuvent les choisir ou les écarter.

Des attendus discriminants

Dans les 48 pages du cadrage national, beaucoup d'évidences, mais certains attendus débordent le cadre scolaire : le candidat doit mettre en avant son engagement associatif, social ou citoyen. Le contexte socio-culturel influe largement sur ces pratiques.

L'autonomie

Le 16 novembre, le Conseil d'État précise que la réforme est légale malgré de possibles critères locaux, si l'université permet des remédiations. Mais l'ESR perd 330 millions d'euros cette année. Les universités n'ont pas les moyens matériels et humains de gérer l'accompagnement. D'où une sélection accrue.

Sélection, parcours fléchés (BTS//voie professionnelle etc.), volonté affichée de réduire le nombre d'étudiants, on est loin du libre choix vanté par le discours officiel. Et avec les parcours différenciés, les « oui, si », le bac n'atteste plus du niveau requis dans le supérieur.

Mettre un service public en difficulté, le pousser à la faute pour mieux le réformer dans le sens d'une politique toujours plus libérale, ce sont ces attaques contre une Éducation pour tous que dénonce le SNES.

Marie-Pierre Carlotti

Dernière minute : la mobilisation s'organise dans les universités !

Les attendus sont les éléments sur la base desquels les universités vont se fonder pour sélectionner les élèves. Ils sont définis au niveau national, parfois de manière très surprenante : ainsi pour Paces, on trouve ainsi l'empathie, ce qui va être compliqué à évaluer en conseil de classe... À ceux-là, s'ajoutent des attendus locaux, définis par les universités. Tout au long du mois de décembre, de nombreuses universités ont vu fleurir les expressions des personnels, souvent avec l'appui du SNESUP-FSU, pour dénoncer les conditions de mises en place de la réforme (absence de moyens supplémentaires) et/ou refuser de transmettre les attendus au Ministère de l'enseignement supérieur. C'est le cas du département de Lettres Modernes (Lyon 3), d'arts, lettres, langues et sciences humaines (Marseille), de Montpellier 3, Paris 8, l'UFR de sciences politique de Paris 1 et de Nanterre. À suivre...

Motion de l'assemblée générale de la Section de Science Politique de l'université de Paris Nanterre adopté le 19 décembre 2017

« La Section de Science Politique de l'université de Paris Nanterre, réunie ce jour, réaffirme son attachement au libre accès des bacheliers à l'enseignement supérieur public et regrette les nouvelles modalités choisies pour l'organiser. Dans un contexte de croissance des effectifs étudiants et de difficultés financières de universités, le projet de loi de réforme d'accès à l'université met en place des modalités déguisées de sélection qui creuseront les inégalités entre étudiants et entre universités, tout en alourdissant les charges pesant sur les personnels administratifs et les enseignants chercheurs. La Section souhaite donc joindre sa voix aux protestations contre la loi et participera aux réflexions collectives visant à élaborer un véritable projet d'enseignement supérieur démocratique et de qualité. À ce titre, la Section de Science Politique de Nanterre refuse de mettre en œuvre des attendus spécifiques tant que le ministère n'aura pas précisé les moyens humains et matériels ainsi que les conditions réglementaires de sa réforme. »

Sophie Vénétay

PSY-EN

Les Psy-EN (psychologues de l'Éducation nationale, nouveau corps qui regroupe les Co-Psy et les psychologues du premier degré) sont les grands oubliés de la réforme de l'orientation post-bac !

Un comble quand on sait qu'ils sont les professionnels de l'orientation, formés pour aider et conseiller au mieux les élèves, avec une connaissance fine de l'ensemble des formations du supérieur.

Preuve du mépris affiché de l'institution : dans notre académie, une formation sur ParcoursSup, spécifiquement dédiée aux Psy-En, prévue le 11 janvier a été annulée. Elle est remplacée par un module d'information en ligne ! Comment répondre aux questions des élèves à quelques jours de l'ouverture de la plateforme ? La section académique est intervenue auprès du Rectorat.